

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 26 février 2025 à 14h30
en salle Fustel de Coulanges du Palais Universitaire de l'Unistra

par

Madame Nura DAGHOUM

« Les spécificités du règlement électronique des litiges du commerce électronique. »

JURY

Madame Mélina DOUCHY-OUDOT,
Professeur à l'Université de Toulon – rapporteur

Monsieur Gustavo CERQUEIRA,
Professeur à l'Université Côte d'azur de Nice – rapporteur

Madame Dominique D'AMBRA,
Professeur émérite à l'Unistra

Monsieur Nicolas NORD,
Professeur à l'Unistra, directeur de thèse